

Acide salicylique
SP-T-N-(ORG.)
Danger

SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Ref. n° : 105169/ 105290/ 105291/ 105292
Nom commercial : Acide salicylique
Identification de la société : JEULIN
T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99
468, Rue Jacques Monod - CS 21900
27019 EVREUX CEDEX - France
e-mail : support@jeulin.fr
N° de téléphone en cas d'urgence : +33 1 45 42 59 59
Usage : Usage laboratoire

SECTION 2 Identification des dangers
Classification de la substance ou du mélange

Classe de danger et code de catégorie
Règlement CE 1272/2008 (CLP)

- **Dangers pour la santé** : Toxicité aiguë, par voie orale - Catégorie 4 - Attention (CLP : Acute Tox. 4)
Lésions oculaires graves - Catégorie 1 - Danger (CLP : Eye Dam. 1)
Toxicité pour le système reproductif - Foetus - Catégorie 2 - Attention (CLP : Repr. 2)

Éléments d'étiquetage

Etiquetage Règlement CE 1272/2008 (CLP) :

- **Pictogramme(s) de danger**



- **Mention d'avertissement** : Danger
- **Mention de danger** : H302 : Nocif en cas d'ingestion.
H318 : Provoque des lésions oculaires graves.
H361d : Susceptible de nuire au fœtus.
- **Conseils de prudence**
 - **Prévention** : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.
 - **Intervention** : P305+P351+P338+P310+P321 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Traitement spécifique.
P301+P312+P330 : EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer la bouche.
P308+P313 : EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2

Révision nr : 3

Date : 11 / 6 / 2021

Remplace la fiche : 8 / 11 / 2010

Acide salicylique

SP-T-N-(ORG.)

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Substance / Préparation

Nom de la substance	Valeur(s)	CAS	CE	Index CE	REACH	Classification
Acide salicylique	: ... 98 %	69-72-7	200-712-3	----	----	Acute Tox. 4 (H302) Eye Dam 1 (H318) Repr. 2 (H361d)

SECTION 4. Premiers secours

- **Inhalation** : Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène.
En cas de malaise consulter un médecin.
Faire respirer de l'air frais.
En cas d'arrêt de la respiration, pratiquer la respiration artificielle.
- **Contact avec la peau** : Laver abondamment la peau avec de l'eau savonneuse.
Enlever vêtements et chaussures contaminés.
- **Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
Consulter immédiatement un ophtalmologue.
- **Ingestion** : **En cas d'ingestion rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).**
: **Consulter immédiatement un médecin.**

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

- Adéquats

: Eau.
Poudre.
Dioxyde de carbone.
Mousse.

Risques particuliers

: En cas de feu, présence de fumées dangereuses.
La décomposition thermique génère :
Monoxyde de carbone.

Protection contre l'incendie

: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Procédures spéciales

: Rabattre le nuage de vapeur à l'aide d'eau vaporisée ou toute autre solution appropriée.
Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions pour l'environnement

: Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

Mesures après fuite / épandage

: Balayer la poudre sèche et l'évacuer de manière adéquate.
Rincer/diluer le résidu à l'eau.
Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Page : 3

Révision nr : 3

Date : 11 / 6 / 2021

Remplace la fiche : 8 / 11 / 2010

Acide salicylique**SP-T-N-(ORG.)****SECTION 7. Manipulation et stockage**

- Précautions lors du maniement et de l'entreposage** : L'extraction locale et la ventilation générale doivent être suffisantes pour assurer la conformité aux normes d'exposition.
- Manipulation** : Porter un vêtement de protection approprié.
Eviter de remuer la matière en poudre en mettant en suspension des poussières aériennes.
Eviter toute exposition inutile.
Ne pas respirer les poussières.
- Stockage** : Après utilisation bien fermer le couvercle.
Sensible à la lumière
Eviter le contact avec l'humidité.
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Conserver à l'abri de la chaleur. (+15°C / +25°C)

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Protection individuelle** : Eviter toute exposition inutile.
- Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
Si le mode d'utilisation du produit entraîne un risque d'exposition par inhalation, porter un équipement de protection respiratoire homologué.
- Protection des mains** : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
- Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux** : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Autres** : Des rince-œil de secours et des douches de sécurité doivent être installés au voisinage de tout endroit où il y a un risque d'exposition.
Prendre les précautions adéquates pour éviter le soulèvement de poussières.
Une extraction locale est recommandée s'il y a un risque de production de poussières.

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques

- Nom chimique** : Acide salicylique ; Acide 2-hydroxy-benzoïque ; Acide orthohydroxy-benzoïque ; Acide o-hydroxy benzoïque.
- Etat physique** : Solide.
- Couleur** : Blanc(he).
- Odeur** : Inodore.
- pH** : Aucune donnée disponible.
- Poids moléculaire** : 138,12
- Point de fusion [°C]** : 158-161
- T° d'ébullition initiale [°C]** : Aucune donnée disponible.
- Densité** : (20°C) : 1,44
- Pression de vapeur [hPa]** : Aucune donnée disponible.
- Solubilité dans** : Eau. (20 °C) : 2 g/L
(100 °C) : 70 g/L
Ethanol. (20 °C) : Soluble.
- Point d'éclair [°C]** : Aucune donnée disponible.
- Temp. d'autoinflammation [°C]** : Aucune donnée disponible.
- Limites d'explosivité**
- Limites d'explosivité inférieures [%]** : Aucune donnée disponible.
- Limites d'explosivité supérieures [%]** : Aucune donnée disponible.
- Log P octanol / eau à 20°C** : 2,25 à 25°C

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Page : 4

Révision nr : 3

Date : 11 / 6 / 2021

Remplace la fiche : 8 / 11 / 2010

Acide salicylique**SP-T-N-(ORG.)****SECTION 10. Stabilité et réactivité**

- Conditions à éviter** : Sensible à la lumière
- Matières à éviter** : Oxydants forts.
Bases fortes.
Fer (Fe) , sels ferreux.
Iode.
- Produits de décomposition dangereux** : Monoxyde de carbone.

SECTION 11. Informations toxicologiques

- Toxicité aiguë**
- **Inhalation** : Peut être nocif par inhalation.
Irritant pour les voies respiratoires.
 - **Cutanée** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies
 - **Oculaire** : Risque de lésions oculaires permanentes graves si le produit n'est pas éliminé rapidement.
 - **Ingestion** : Nocif en cas d'ingestion.
Nausées.
Vomissement.
Douleurs abdominales.
 - **Autre** : Les symptômes d'une surexposition comprennent somnolence, faiblesse, maux de tête, étourdissements, nausées, vomissement, diminution de l'acuité visuelle et, dans les cas extrêmes, la mort.
Ce produit ou ses émissions peuvent affecter le système nerveux.
- Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]** : 891mg/kg
- Irritation de la peau (lapin)** : Non irritant. - 4H (OCDE ligne directrice 404)
- Irritation des yeux (lapin)** : Risque de lésions oculaires permanentes graves si le produit n'est pas éliminé rapidement.
- Sensibilisation** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies
- Effets cancérogènes** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies Selon IARC, aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0, 1% n'a été identifié comme cancérogène probable, possible ou reconnu pour l'homme.
- Effets mutagènes** : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplies
- Toxicité vis-à-vis de la reproduction** : Susceptible de nuire au fœtus.
- Autres informations toxicologiques** : A notre connaissance, les propriétés toxicologiques de ce produit n'ont pas fait l'objet de recherches approfondies. D'autres propriétés toxiques ne peuvent être exclues. Observer toutes les précautions d'usage pour la manipulation de produits chimiques.

SECTION 12. Informations écologiques

- Information relative aux effets écologiques** : Eviter le rejet dans l'environnement.
Toxicité pour les bactéries : Pseudomonas putida - CE50 380 mg/L/16h.
Toxicité pour les daphnies : Daphnia magna : CE50 : 870 mg/L/48h.
Toxicité pour les poissons : Pimephales promelas CL50 : 1370 mg/L/96h
- Persistence et dégradabilité** : Aucune donnée disponible.
- Potentiel de bio-accumulation** : log P(o/w) = 1- 3 : Pas de bioaccumulation remarquable à prévoir.
- Informations sur l'élimination** : Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
- Biodégradation [%]** : Aucune donnée disponible.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5

Révision nr : 3

Date : 11 / 6 / 2021

Remplace la fiche : 8 / 11 / 2010

Acide salicylique

SP-T-N-(ORG.)

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination des déchets

- : Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
Les conteneurs ou les revêtements intérieurs provenant d'un conteneur ayant renfermé le produit sont également considérés comme déchets dangereux.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
- : **Ne pas jeter les résidus à l'égout.**

SECTION 14. Informations relatives au transport

Information générale

- : Non réglementé.

SECTION 15. Informations réglementaires

Autres

- : Aucun(e).

SECTION 16. Autres informations

Autres données

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au Règlement CE 1907/2006 du parlement Européen.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document

Règlement CE 1907/2006

JEULIN

T: +33 2 32 29 40 50 - F: +33 2 32 29 43 99 468, Rue Jacques Monod - CS 21900 27019 EVREUX CEDEX - France
e-mail : support@jeulin.fr

N° d'appel d'urgence ORFILA : +33 1 45 42 59 59